

que l'on en construit un autre qui, par sa position salubre à la campagne, par sa grandeur, par le luxe de l'architecture, et par une heureuse disposition intérieure, sera le plus beau peut-être de ceux qui existent en France ;

Et un Hospice de la Charité, situé, comme l'Hôtel-Dieu, dans un des quartiers de l'ancienne ville, mais beaucoup plus vaste et ayant quelques cours assez aérées pour la promenade de ses nombreux habitants. L'église mérite attention : elle est de forme elliptique, décorée de colonnes, et construite d'après les dessins du Puget.

C'est dans cet hospice que se préparent et se conservent jusqu'à leur emploi les choses nécessaires à l'entretien des autres établissements de charité, dont celui-ci est par conséquent la maison centrale sous le rapport des approvisionnements. Aussi offre-t-il un grand nombre de magasins, d'ateliers et d'entrepôts. Sa destination est de recevoir les enfants abandonnés, les vieillards et les infirmes incurables. Une division, désignée sous le nom de *Section d'allaitement*, renferme des nourrices qui allaitent les enfants jusqu'au jour où ils sont placés à la campagne. C'est une disposition extrêmement sage, qui doit puissamment contribuer à la conservation de la santé et de la vie des enfants, et qui devrait être mise en pratique dans tous les hôpitaux du même genre.

L'Hospice de la Charité est desservi par des sœurs de St-Augustin, qui ont leur maison-professe dans l'établissement même. Les ateliers sont occupés par les enfants abandonnés, ce qui a le grand avantage de leur donner une profession, de leur inspirer le goût du travail, et de dédommager la maison des dépenses que nécessite leur entretien. Ces enfants reçoivent l'éducation qui convient à leur état dans une école mutuelle, établie dans la maison, et qui paraît fort bien dirigée.

Enfin la ville de Marseille possède l'Hôpital du Lazareth, destiné à la quarantaine des personnes supposées atteintes de quelque maladie contagieuse ; mais l'entrée de cet hôpital, ainsi que du Lazareth lui-même, étant interdite aux étrangers, je ne puis rien dire de ce qu'il ne m'a pas été permis de voir.

Un dispensaire fort bien organisé fournit aux pauvres des se-